



PRÉPOSÉS(ES) À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES PLATEAUX SPORTIFS SEPT (7) POSTES ÉTUDIANTS

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés. Elle compte, avec leur contribution, se positionner à l'avant-garde du monde municipal en favorisant une démarche d'amélioration continue.

RESPONSABILITÉS :

Sous la supervision du responsable – entretien parcs et espaces verts, les préposés et préposées à l'entretien des espaces verts et des plateaux sportifs sont responsables, entre autres, de voir à l'entretien et à la propreté des carrés de sable, du parc Sauvé, de l'avenue du Centenaire et des autres parcs et de préparer, ligner et entretenir tous les plateaux sportifs.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Être étudiant ou étudiante à temps plein et retourner aux études en septembre prochain.
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.
- Capacité au travail manuel.

CONDITIONS D'EMPLOI :

Ce poste étudiant est sur une base de 40 heures par semaine, selon un horaire variable. Les horaires sont conçus en fonction des besoins du service et de la disponibilité des étudiants. La rémunération pour ce poste étudiant est de 15,07 \$ l'heure.

POUR POSTULER

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **15 mars 2020**, par courriel en précisant le titre d'emploi pour lequel vous postulez : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca ou bien, à l'attention du : Service des ressources humaines, Ville de Salaberry-de-Valleyfield, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés et aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Des mesures d'adaptations peuvent être offertes aux personnes handicapées. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.